



N'oubliez pas de vous inscrire!

FORMATION

Produire et valoriser ses bois grâce à une sylviculture douce

Cette formation a pour objectif d'initier à l'intérêt et à la mise en œuvre d'une gestion et d'une récolte alternatives en forêt et de donner la capacité de porter un regard neuf sur la forêt et sur la façon de l'appréhender.

Du 10 au 13 mars 2018

Avec François BONNEVIALLE, gestion et exploitation forestière
et Pascal MENON, bûcheron libre

Programme :

Introduction à la gestion douce

- Principes généraux
- Application par une visite terrain

Initiation à la sélection et à l'abattage des arbres

- Rappel des principes de la sylviculture, dynamique forestière
- Exercices concrets dans une forêt
- Echanges autour des techniques simples d'abattage
- Révision des bases du bucheronnage/Préparation du matériel/ sécurité
- Exercice d'abattage (analyses des contraintes, visite et abattage dirigé)

Mise en œuvre et organisation du chantier

- Choix d'organisation du chantier et débouchés
- Application sur le chantier école
- Techniques et méthode de débardage léger
- Valorisation du bois



En pratique:

- Date: 10 - 11 - 12 - 13/03/2018
- Lieu: L'Université de l'Avenir (Grane)
- Horaires: 9h30 - 17h30
- Repas: repas sous forme d'auberge espagnole, chacun ramène un plat à partager
- Apporter tronçonneuse et équipements de sécurité (obligatoire) : chaussures, gants, pantalon, et casque. S'il vous manque des équipements, contactez Dryade au 06.26.69.25.88
- Inscription: renvoyer le bulletin d'inscription ainsi que le bulletin d'adhésion avec leurs chèques respectifs à l'ADEAR

BULLETIN D'INSCRIPTION



« Produire et valoriser ses bois grâce à une sylviculture douce »

NOM Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél portable

Adresse mail

Je suis : Agriculteur.trice Porteur.se de projet Autre

Je suis éligible aux fonds de formation VIVEA : Oui Non

J'autorise l'ADEAR à diffuser mon adresse mail pour organiser du covoiturage: Oui Non

Conditions d'accès aux formations:

Cette formation est gratuite pour les personnes cotisants au fonds de formation Vivéa (agriculteurs et cotisants solidaires). Elle est également accessible aux porteurs de projets gratuitement, sous réserve de fournir une attestation d'éligibilité au fonds Vivéa (à demander au PAI).

Les personnes non éligibles peuvent participer à la formation dans la limite des places disponibles. Dans ce cas contactez-nous au 04.28.51.00.02.

Accompte:

Nous demandons un acompte de 160 euros qui ne sera encaissé qu'en cas d'annulation unilatérale moins de quinze jours avant le début de la formation ou en cas de limitation du financement de Vivéa suite à un dépassement de plafond*, sauf cas de force majeure.

*En effet, les nouvelles orientations politiques de Vivéa limitent à 2 000 euros par année civile le financement de formation pour tous les stagiaires. Veuillez vous rapprocher de Vivéa pour connaître votre solde.

BULLETIN D'ADHESION



NOM Prénom.....

Adresse.....

Tél fixe..... Tél portable

Adresse mail

Je suis : Agriculteur.trice Porteur.se de projet Autre

Je suis éligible aux fonds de formation VIVEA : Oui Non

Montant : 40€

Pour les petits budgets, ou pour une adhésion soutien, prix libre :€

En adhérent à l'ADEAR de la Drôme, je prend connaissance et accepte les statuts de l'association, ainsi que son règlement intérieur.

Signature